

#

2017

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2017





Sommaire

• La CCPO	p3
• Les organes politiques	p4
Les compétences	p5
• Le personnel	p6
• Dynamiser le vie économique	p7
Animation	p7
Création et travaux	p8/9
• Etre solidaire	p9
Emploi et apprentissage	p9/10
Politique de l'habitat	p11
Accessibilité	p12
• Respecter l'environnement	p13
Lutter contre l'érosion	p13
Gestion des cours d'eau	p14
Agriculture	p14
• Améliorer le cadre de vie	p15
Voirie	p16
Patrimoine	p17
Transports	p18
Aménagement du territoire	p19
• Se rapprocher	p20
Promotion et animation	
du territoire	p21
• Finances	p22/23

La Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

- 7 communes
- Près de **25 200** habitants
- **7 830** hectares de superficie
- 1 assemblée communautaire constituée de 37 conseillers
- 9 commissions
- Et en moyenne 220 élèves à l'Ecole de Musique de l'Ozon (EMO)
- 6 parcs d'activités économiques et 1 en projet d'extention.
- 30 bassins de rétention
- Plus de **200 km** de routes communautaires
- **90 km** de chemins de randonnée balisés par le Conseil Général du Rhône inscrits au PDIPR
- 1 gare à Sérézín-du-Rhône
- 2 gymnases intercommunaux (Gymnases des Collèges)
- 1 site internet : www.pays-ozon.com
- 1 site de covoiturage : www.covoituragepaysozon.com



Les organes Politiques en 2017

Le bureau



Jean-Jacques BRUN
Président
Maire de Ternay



Raymond DURAND
1^{er} Vice-président
Maire de Chaponnay



Jean-Philippe CHONE
4^{ème} Vice-président
Maire de Communay



José RODRIGUEZ
2^{ème} Vice-président
Maire de Simandres



Jacques BLEUZE
5^{ème} Vice-président
Maire de Sérézín-du-Rhône



Pierre BALLELIO
3^{ème} Vice-président
Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon



Jacky ROZIER
6^{ème} Vice-président
Maire de Marennes

Le Conseil Communautaire

37 Conseillers

- Chaponnay : 5 conseillers
- Communay : 6 conseillers
- Marennes : 3 conseillers
- Saint-Symphorien d'Ozon : 8 conseillers
- Sérézín-du-Rhône: 4 conseillers
- Simandres : 3 conseillers
- Ternay : 8 conseillers

Les commissions en 2017

- **Commission d'appel d'offres**

Président : M. Jean-Jacques BRUN

- **Commission environnement**

Vice-président en charge : M. Raymond DURAND

- **Aménagement du territoire**

Vice-président en charge : M. José RODRIGUEZ

- **Commission Finances**

Vice-président en charge : M. José RODRIGUEZ

- **Commission Transports**

Vice-président en charge : M. Pierre BALLELIO

- **Développement économique – Emploi**

Vice-président en charge : M. Jean-Philippe CHONÉ

- **Communication – Détente Loisirs**

Vice-président en charge : M. Jacques BLEUZÉ

- **Commission d'entente Ecole de Musique de l'Ozon**

Vice-président en charge : M. Jacques BLEUZÉ

- **Commission voirie**

Vice-président en charge : M. Jacky ROZIER

Les compétences en 2017

- **Les compétences obligatoires**

- Aménagement de l'espace
- Développement économique/Promotion touristique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aménagement et entretien des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- **Les compétences optionnelles**

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création ou aménagement et entretien de la voirie

- **Les compétences facultatives**

- Compétences complémentaires GEMAPI :
 - Mise en place de stations hydrométriques repères
 - Etude des pollutions agricoles et industrielles
 - Mise en oeuvre ou participation à des actions permettant d'améliorer la qualité de l'eau
 - Lutte contre le ruissellement et l'érosion

- Aménagement, entretien et exploitation d'ouvrages hydrauliques existants
- Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance des milieux aquatiques
- Lutte contre les espèces envahissantes
- Extension et gestion du casernement de la gendarmerie
- Gymnases des collèges du périmètre communautaire et de ses parkings.
- Création, aménagement et entretien de piscines couvertes
- Transports :
 - Etude stratégique sur les transports en commun
- Covoiturage
- Accessibilité
- Réseaux de communication
- Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG)
- Actions en faveur de l'emploi des jeunes et de l'insertion
- Ecole de Musique
- Promotion et entretien des Chemins de randonnée inscrits au PDIPR

Le personnel en 2017

17 agents

15 professeurs de musique

Directrice Générale des Services
Fabienne MAUREL

DGA
Esther JOIN

Hôte(sse) d'accueil/Secrétariat
Magali FOURNIER/Catherine CROIX

COMMUNICATION
Audrey DEMAISON

Pôle Ressources

- DGA : Esther JOIN
- Assistante Marchés Publics
Assistante de prévention
Clélia MICHEL
- RH - Finances
Fiscalité - Comptabilité
Valérie FONTANELLE
- Marie-Ange ROBERT**

Pôle Aménagement et développement

- Responsable
Corine BERTHOLET
- Instructrices des autorisations du droit des sols (ADS)
Anne-Sophie CHABAL
Estelle GRANMENIL
- Chargée de mission
Estelle GRANDMENIL
Transports
- Chargée de mission
Anne-sophie CHABAL
Accessibilité

Pôle Technique

- Responsable
Guillaume SURREL
- Développement économique et grands projets
Chef de projet
Cécile SAGET
- Techniciens environnement
Vincent LEFEVBRE
- Technicien Voirie
Eric GIRAUD
Nicolas MARTINON
- Agent de maîtrise polyvalent
Michel GIORDANA Dit JOURDAN

Pôle Détente et loisirs

- Responsable Pédagogique
EMO
David THEVENON
- Professeurs de musique
Piano : **Alice MOUSSU**
Flute traversière :
Sylvain LANDON
Trompette : **Patrice THOMAS**
Batterie : **Patrick BOUVIER**
Saxophone : **Patrick MANGE**
Guitare : **Claude CONFORT**
et **Daniel CHABERT**
Violon : **Anaïs AURIoux,**
Angéline HOLZHOFFER
Violoncelle : **Hansi MECHLING**
Clarinette : **Laurence DELVINGT**
Chant : **Stéphanie FARHINA**
Formation Musicale et accordéon **Sonia ROZE**

Contrat aidé
Anaëlle THOLLOT

Animation

■ Organiser les vœux aux entrepreneurs

La CCPO a organisé pour la troisième année consécutive, ses vœux aux entrepreneurs du territoire à l'espace Louise Labé à Saint-Symphorien-d'Ozon où étaient conviés de nombreux artisans, commerçants, agriculteurs et entrepreneurs...



■ Rencontrer et fédérer

Pour la troisième année consécutive la CCPO, l'association d'entreprises Alysée et la CCI de Corbas ont organisé au cours du mois de mai, 3 réunions regroupant les entreprises du territoire.

La Communauté de communes avait pour objectif de présenter les actions des trois partenaires et permettre aux entrepreneurs, exerçant sur le même secteur géographique, de se rencontrer et d'échanger. La société «Martin Brower» a reçu les entrepreneurs de Chaponnay, «MTA» ceux de Sérézin-du-Rhône, Communay et Ternay et «Tenor EDI» ceux de Marennes, Saint-Symphorien-d'Ozon et Simandres. Une quarantaine d'entreprises ont ainsi assisté à chacune de ces rencontres qui ont permis de dresser le bilan de l'année 2017 et aborder les objectifs 2018.



Société Martin BROWER parc d'activités du Chapotin à Chaponnay



Société Tenor EDI parc d'activités de la Donnière à Marennes



Société MTA parc d'activité de Chassagne à Ternay

Création et travaux d'aménagement

■ Extension du parc d'activités du Chapotin à Chaponnay : secteur de Bourdonnes

Mise en service en juin 2017 d'un parking composé de 13 places poids lourds et 13 places véhicules légers.

Viabilisation de 6 lots vendus ou sous compromis aux entreprises suivantes :

- Lot 1 a : Ecole de danse Evidance,
- Lot 1 b : M. Michenaud, Charpentier
- Lot 2 : SCA 3MV
- Lot 3 : Pronet, société de nettoyage,
- Lot 4a : SCI 5 sens
- Lot 4b : Federaly Group (sous compromis).



■ Etude de requalification de la voirie des parcs d'activités

Etude de requalification de la voirie sur le parc du Chapotin Nord à Chaponnay et du Pontet à Saint-Symphorien-d'Ozon. (études de trafic, géotechnique, amiante...)

■ Extension ZAC du Val de Charvas à Communay.

- Partie Nord - ZAC de Charvas 2 :

Lots de 1 400 à 2 600 m² et quelques lots plus grands de 3 300 à 7 800m². Aménagement en régie direct par la CCPO sous forme de ZAC.

- Partie sud : 1 lot de 2,6 ha - Réalisation d'une étude de faisabilité par un promoteur privé pour l'aménagement du lot et la création de locaux modulaires

■ Projet du Parc d'activités des Trénassets à Simandres

Reprise des études pour l'établissement du dossier de réalisation.

- Études de voirie, assainissement
- Etudes écologiques : relevés écologiques sur site
- Etude de circulation : mise à jour des trafics et des simulations
- Etude acoustique
- Etude d'impact
- Signature d'une convention opérationnelle EPORA/ SAFER/CCPO/Simandres.

■ Etude de gisements fonciers

Etude réalisée de mars à octobre 2017 sur le territoire de la CCPO par l'EPORA dans le cadre de la convention cadre CCPO/EPORA/SAFER.

Le but :

- Justifier si nécessaire l'utilité publique de l'opération des Trénassets et celle de Charvas II.
- Agir sur les gisements fonciers : 15 sites ont été identifiés dont 3 sélectionnés pour être traités par une action publique.

■ Signalétique

Installation de totems à la nouvelle charte de la CCPO, dans les parcs d'activités du Pontet à Saint-Symphorien-d'Ozon, de Charvas à Ccommunay et de Val cité à Ternay.



■ Espaces verts

Plantations d'arbres dans le parc d'activités de la Donnières à Marennes et de végétaux au parc du Chapotin à Chaponnay.



Plantation de végétaux au parc du Chapotin à Chaponnay

Emploi et apprentissage

En 2017, la Communauté de Communes a renouvelé et renforcé son soutien aux dispositifs d'emploi et d'insertion.

Soutenir les jeunes du territoire

■ Permettre aux jeunes de trouver un job d'été

En 2017 la CCPO organisait pour la seconde fois le forum jobs d'été en partenariat avec le Point Information Jeunesse de Sérézin-du-Rhône.

L'événement a regroupé plusieurs acteurs de l'emploi tels que la Mission Locale Rhône Sud Est ou le Pôle emploi ainsi que 24 entreprises du territoire et un peu plus de 170 jeunes. Une nouveauté pour cette année avec la mise en place de l'info Lab' permettant de faire un diagnostic de fréquentation en direct de l'événement.



■ **Soutenir les jeunes du territoire au travers du Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)**

La CCPO et le Département du Rhône, se sont réunis en 2017 pour attribuer des aides financières ponctuelles aux jeunes en difficultés sur son territoire. Le FAJ a ainsi attribué une aide globale de 930€ à 5 jeunes de 18 à 25 ans pour des besoins essentiellement liés à l'alimentaire et aux transports.



■ **Travailler en partenariat avec la Mission Locale Rhône Sud Est**

Signature d'une convention triennale 2017-2019 avec la Mission Locale Rhône Sud-Est en date du 20 septembre 2017 et versement d'une subvention de 45 642,00 €. Mise en place d'une nouvelle permanence à Communay le lundi matin en alternance avec Ternay.

■ **Soutenir l'insertion**

Appuyer l'action des «Jardins de Lucie» qui oeuvre à l'insertion sur le territoire.

En 2017, la CCPO a versé une subvention de 16 500€ comprenant une part fixe de 2 500€ et une part variable de 14 000€.

■ **Allouer une participation aux jeunes en apprentissage**

Chaque apprenti du Pays de l'Ozon inscrit aux chambres des métiers du Rhône et de l'Isère ainsi que qu'aux Maisons familiales rurales reçoivent une aide de 30€ de la CCPO. Pour l'année scolaire 2016/2017, c'est un montant total de 1 500 € qui a été versé par la CCPO pour 50 jeunes provenant de toutes les communes du territoire.

■ **Accueillir et participer** au financement des brigades vertes et de rivières, par l'intermédiaire d'un versement de 200€ par jour de chantier sur son territoire. En 2017, les brigades sont intervenues 124 jours sur les communes de la CCPO.

■ **Favoriser la création ou la reprise d'entreprises** en adhérant à l'association Initiative Isère Vallée du Rhône (IIVR) anciennement IRP.

En 2017, la CCPO a participé à hauteur de 16 000€ pour son adhésion à IVVR, et a ainsi aidé 8 entrepreneurs du Pays de l'Ozon dans le lancement de leur projet. Tout au long de l'année soit un mardi par mois, des permanences pour l'aide à la création d'entreprise ont eu lieu au siège de la CCPO.



Politique de l'habitat

■ Signature du contrat de mixité sociale à Ternay

La législation actuelle oblige les communes de plus de 3 500 habitants à produire d'ici 2025, un nombre total de logements aidés représentant 25% de leur résidences principales. Le contrat de mixité sociale signé avec l'état est un outil partenarial et opérationnel qui à travers différents leviers et actions, permet aux communes de créer les conditions nécessaires pour remplir leurs obligations. Sur le territoire de la CCPO, 2 communes ont signé ce contrat : Communay en 2016 et Ternay en janvier 2017.



■ Evolution des objectifs de réalisation de logements locatifs sociaux

Fin de la mutualisation des objectifs SRU pour les communes avec la loi «égalité et citoyenneté» du 27 janvier 2017. Les objectifs assignés ont été revus à la hausse par le Préfet.

■ Aider et subventionner

Durant cette année 2017, la CCPO a reconduit sa convention avec l'association SOLIHA. Cette association loi 1901 agréée par l'Etat au titre de l'ingénierie sociale,

technique et financière, œuvre pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes, en menant une action reconnue comme « service social d'intérêt général ».

En 2017 :

- 24 personnes ont été reçues lors des permanences habitat.
- 4 visites ont été réalisées pour des diagnostics ou de l'évaluation énergétique/Autonomie ou de dégradation
- 2 dossiers de demandes de subventions ont été montés.

■ En matière d'aide à destination du parc social public, la CCPO a accordé :

- 2 subventions accordées aux bailleurs sociaux pour un total de 10 000€ en 2017 sur Saint-Symphorien-d'Ozon (en partenariat avec la commune) :
 - 3 PLAI - Rue de la croix rouge pour 6 000 €
 - 2 PLAI - Hôtel de Buffière pour 4 000 €
- 2 garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux en 2017 sur la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon
 - 10 PLUS et 3 PLAI - rue de la Croix Rouge pour 291 400 €
 - 3 PLUS et 2 PLAI - Hôtel de Buffière pour 89 760 €

■ Etude de l'aire d'accueil des gens du voyage

Le site du carton à Saint-Symphorien-d'Ozon a été identifié au PLU mais la faisabilité technique de l'accès au site a remis en cause le projet.

Une réflexion est en cours sur un nouveau site de la commune.

Accessibilité

La commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite composées d'élus communautaires et d'associations se réunit plusieurs fois par an pour faire évoluer l'accessibilité du territoire.

■ Le recensement de l'offre de logements accessibles

En 2017, ce recensement s'est opéré pour les logements appartenant au parc des communes. Un questionnaire a été envoyé par courrier à chaque Mairie et mis également en ligne sur internet. Les retours sont parvenus à la CCPO à l'été 2017 et ont pu être analysés et présentés en commission intercommunale.

■ Mise en place de l'Ad'AP

2017 constitue la première année de mise en œuvre de l'Ad'AP. Plusieurs travaux de mise en accessibilité ont été réalisés sur les ERP de la CCPO, ainsi que sur les voiries et espaces publics

• Gendarmerie de Saint-Symphorien-d'Ozon

- Mise en accessibilité du dispositif d'accueil (abaissement du dispositif d'appel et de la boîte aux lettres) et création d'une place de stationnement PMR
- Mise en conformité de l'escalier (suppression de la grille + escaliers avec pose de nez-de-marches contrastés et antidérapants, de bandes d'éveil de vigilance en haut de chaque palier et de contrastes sur les premières et dernières contremarches ; et installation d'une main courante)

- Mise en accessibilité des sanitaires

• Gymnase Ravareil à Saint-Symphorien-d'Ozon

- Mise en conformité de la place de stationnement PMR et remplacement de la grille
- Pallier les ressauts à l'intérieur

• Voiries Communautaires :

Trottoir rue des Avesnes à Chaponnay et route de Marennes à Communay. Trottoirs et place de stationnement PMR au parking du Gymnase Ravareil à Saint-Symphorien-

d'Ozon. Aménagement d'un trottoir et création d'un passage piéton sur l'avenue des Pierres à Ternay.

• Liste des ERP accessibles

La commission accessibilité a poursuivi en 2017 la démarche engagée en 2015, de tenir à jour par voie électronique la liste des ERP situés sur le territoire ayant élaboré un Ad'AP et la liste des établissements accessibles comme le prévoit l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales. Ces listes sont consultables depuis novembre 2017 sur le site internet de la CCPO.

■ Actions de sensibilisation

En décembre 2017, lors de l'envoi des cartes de vœux aux différents partenaires, aux entreprises et aux élus, la CCPO a confié la mise sous pli (environ 2 000 cartes) à un ESAT situé à Sainte-Foy-Lès-Lyon, maison Odette Witkowska, et entend vouloir renouveler cette initiative pour d'autres prestations

• Sensibilisation du grand public

La matinée organisée en partenariat avec l'association Handisport val d'Ozon, proposait aux Conseils Municipaux d'Enfants différents ateliers aux activités sportives adaptées (handybike, cécifoot, tir infrarouge...). L'après-midi nommée « expression solidaire » était ouverte au grand public et offrait un court métrage réalisé par l'Alged de Saint-Symphorien-d'Ozon ainsi qu'un spectacle de chant réalisé par les résidents. Le temps d'échange qui a suivi a été bénéfique dans la compréhension du travail effectué par les animateurs et les personnes déficientes. Enfin, la journée s'est terminée par un spectacle féerique proposé par la compagnie MD Pro-artistique et par un goûter convivial.



Respecter l'Environnement

GEMAPI

En 2017, la CCPO a travaillé sur la prise de compétence au 1er janvier 2018 de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) Le SMAAVO (Syndicat mixte d'Aménagement et d'assainissement de la vallée de l'Ozon), aurait ainsi les compétences GEMAPI et complémentaires afin d'assurer une gestion globale et intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Ozon. A savoir que ce dernier concerne les territoires des communes de Corbas, Solaize, Saint-Pierre de Chandieu, Heyrieux, Valencin et celles de la CCPO.

Espèces Invasives

En 2017 la CCPO prend la Compétence «lutte contre les espèces invasives».

Lutter contre l'érosion

■ Gestion des bassins de rétention

- Aménagement du bassin et plantation de haie chemin de Balesieu à Chaponnay.
- Aménagement du fossé chemin de la mère Tombel à Simandres.
- Entretien des bassins par les brigades vertes

■ Stabilisation de berges

• Le Putaret à Chaponnay :

Stabilisation de berge en technique mixte : enrochement avec fascine de saules et de plantations.

• Ruisseau de la Dame à Communay :

La CCPO a engagé des travaux pour stabiliser les berges du ruisseau qui menaçaient de s'effondrer le long du stade de foot de la commune. Des techniques végétales ont été utilisées pour retaluter et fortifier les berges. Les pentes de ces dernières sont à présent plus douces et plus adaptées au bon fonctionnement du cours d'eau. Des seuils pour lutter contre l'incision du lit du ruisseau ont également été installés.

- **Technique végétale et stabilisation de berge** par les brigades de rivières sur l'Ozon à Saint-Symphorien-d'Ozon.



Bassin de rétention de Ravareil à Saint-Symphorien-d'Ozon

Gestion des cours d'eau

L'Ozon, la Luynes, le Pontet, le Richardin, l'Inverse et le Putaret sont les cours d'eau qui sillonnent le Pays de l'Ozon. Leur entretien est impératif pour éviter les risques de débordements

■ Entretien des Cours d'eau

- **Rue grange basse à Simandres** : Travaux d'abattage et d'entretien de la répisylve de l'Inverse par les brigades de rivières sur la parcelle communale de Simandres en amont de la rue Grange basse
- **Marais de Simandres** : Effacement d'une digue sur l'Inverse et travaux d'entretien de la répisylve.
- **Enlèvement d'embâcles** :
 - Sur l'ensemble de l'Ozon à Chaponnay.
 - Clôs Saint Georges à Saint-Symphorien-d'Ozon.
 - Parc de Sérézin-du-Rhône.
- Entretien des cours d'eau et des zones humides par les brigades vertes.



■ Mettre en place des aménagements hydrauliques

- Création d'une surverse dans le marais de Simandres.

■ Lutte contre les inondations

Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité qui a permis de financer 20 diagnostics habitations et 20 diagnostics entreprises.

Agriculture

■ Mesures agro-environnemental et climatiques (MAEC)

La CCPO a organisé une réunion d'information qui a regroupé une quarantaine d'exploitants, dans le cadre de la souscription au Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC)



■ Partenaire financeur de « Planète Appro »

Avec 80 exposants et plus de 2 500 visiteurs, Planète Appro est « le » carrefour régional qui réunit producteurs et professionnels de la restauration, ou comment trouver en un seul lieu, des échanges et de l'information en matière de commercialisation, de transformation et d'innovation. La CCPO, partenaire financeur est intervenu lors d'un échange sur le développement et l'accompagnement de projet.



Voirie

Dans le cadre de leur enveloppe d'investissement, les communes de la CCPO ont réalisé en 2017 les études ou travaux suivants :

■ Chaponnay

- **Réaménagement du chemin de l'Ozon.**
 - Création d'une écluse sur le pont enjambant la rivière Ozon pour éviter le croisement des véhicules
 - Changement des gardes corps du pont
 - Création d'une passerelle piétonne en parallèle du pont pour accéder au parcours de santé
 - Création d'un parking végétalisé pour éviter le stationnement sauvage
 - Création d'un cheminement piétons tout au long de la rue jusqu'au carrefour de la rue du Stade.
 - Création d'un giratoire au carrefour pour éviter une vitesse de circulation trop importante.
- **Rue d' Avesnes** : Création d'un trottoir.
- **Impasse de Charvas** : rénovation de chaussée



Chemin de l' Ozon

■ Communay

- **Route de Marennes** : Réhabilitation de trottoirs
Campagne de marquage au sol.

- **Route de Marennes - ex RD150** : requalibrage de la chaussée avec aménagement d'une piste cyclable suite à la rétrocession du Département.



■ Marennes

- **Place de Marennes** : Elagage des arbres
- **Rue Centrale** : Pose de clous de voirie



■ Saint-Symphorien-d'Ozon

- **Travaux avenue des Terreaux : le pont rouge inauguré en 2017**

Depuis de nombreuses années, notre Communauté de communes s'engage dans des projets d'aménagement qui valorisent son territoire. La requalification de l'avenue des Terreaux et la création du « pont rouge » en sont un exemple qui représente un investissement de 2 150 000€ pour la CCPO.

Le projet de désengorger et sécuriser le centre bourg de Saint-Symphorien-d'Ozon qui relève d'une forte volonté communale, a été repris par la Com-

munauté de Communes du Pays de l'Ozon en 2013. L'objectif : relier les deux rives de l'Ozon par l'avenue des Terreaux et permettre une connexion plus directe pour la circulation de transit.



- **Rue du Repos** : élagage d'arbres
- **Avenue des Portes de Lyon** : requalification du parking de la gendarmérie et marquage au sol.

■ Sérézin-du-Rhône

- **Rue de la Sarrazinière** : Marquage d'une piste cyclable
- **Rue de la Garenne** : Aménagement de la voirie en CVCB.
- Taille des végétaux au parking de la gare.



■ Ternay

- **Rue du Lavoir** : Réhabilitation de trottoirs
- **Avenue des Pierres** : Réhabilitation de trottoirs et création d'un passage piétons.
- **Fléviu** : remplacement de la barrière sur le pont SNCF



■ Installation de radars pédagogiques

La CCPO a investi dans 4 panneaux indicateurs de vitesse qui tournent sur les 7 communes membres, et fonctionne en toute autonomie grâce à l'énergie solaire. Il est utilisé comme un outil permettant d'améliorer la sécurité routière et permet d'effectuer un comptage des véhicules en amont des projets de voirie.



- Campagne de reprise de nids de poules et de marquage au sol sur les différentes communes

Patrimoine

■ Gymnases communautaires

- Installation de nouveaux poteaux de volley au gymnase Ravareil de Saint-Symphorien-d'Ozon.
- Refection du terrain en ghorr et installation de nouvelles cages de handball au gymnase Hector Berlioz à Communay.



■ Gendarmerie de saint-symphorien-d'ozon

- Refection des clôtures des logements de la gendarmerie et plantation d'une haie.



■ 1^{ere} pierre de l'extension des logements de la gendarmerie de Saint-Symphorien-d'ozon

La CCPO investi chaque année dans les locaux de la gendarmerie, afin de garantir à ses gendarmes des conditions de travail agréables. Les travaux d'extension débutés en juin 2017 proposent trois logements supplémentaires de qualité. Ces derniers ont été

créés pour permettre d'accueillir du personnel logé aujourd'hui à l'extérieur de la caserne et d'optimiser le fonctionnement actuel de la brigade. Trois logements T3, étaient alors prévus dans la continuité de ceux existants, dont un plain-pied accessible aux personnes à mobilité réduite, et deux en duplex.

La CCPO a également fait le choix de répondre aux enjeux de la transition énergétique, en visant les objectifs du Label Effinergy plus. La construction a été prévue pour être réalisée en briques et la toiture pour supporter des tuiles photovoltaïques pour compenser la consommation des veilles d'appareils. Enfin, la production d'eau chaude sanitaire a été prévue par un chauffe-eau thermodynamique.



■ Rénovation et extension du siège social de la CCPO

Création de deux bureaux et aménagement de deux bureaux d'élus.

Projet d'extension modulaire des locaux de la CCPO mutualisé avec le SMAAVO soit 1 salle de réunion, 4 bureaux et leurs annexes.



■ Obtenir un renfort de la desserte du Parc d'activités économiques du Chapotin auprès de l'autorité organisatrice

La CCPO en partenariat avec Alysée s'est mobilisée pour l'amélioration de la desserte au niveau du Parc d'activités du Chapotin à Chaponnay. Un renfort de la ligne n°112 des Cars du Rhône est assuré depuis le 4 septembre 2017 en heures de pointe le matin et le soir en lien avec les prises et départs de poste de travail. Ce service est maintenu durant les vacances scolaires.



■ Informer sur l'offre de transport existante sur le territoire

Afin de faciliter et d'inciter les changements de comportement, il est nécessaire de transmettre une information claire aux habitants, aux salariés et aux entreprises sur les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. C'est pourquoi la plaquette « Se déplacer sur le territoire, pensez aux solutions bis » a été créée.

Dans le cadre du partenariat entre la CCPO et la Mission locale Rhône Sud-Est, l'intercommunalité transmet une fois par an le document « Comment venir à la Mission locale » afin d'informer les jeunes et de faciliter leurs déplacements.



■ Participer au Challenge mobilité 2017

La CCPO a relevé le défi de la mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la quatrième année consécutive. 82% des agents présents ont utilisé un mode alternatif à la voiture individuelle pour se rendre sur leur lieu de travail. En partenariat avec l'association d'entreprises Alysée, un temps convivial a été organisé sur le parking de la société Easy Loft dans le Parc d'activités du Chapotin. Un petit groupe de salariés est venu échanger sur le thème de la mobilité.

■ Promouvoir le covoiturage

Afin de faciliter et d'inciter la pratique du covoiturage sur son territoire, la CCPO communique quotidiennement sur cette thématique et de manière plus ciblée lors des manifestations intercommunales ou sur certains sites du territoire avec en autres :

- La création d'évènement covoiturage sur la plateforme www.covoituragepaysozon.com à l'occasion des Jobs d'été ou d'Ozon Rando ;
- La diffusion de la plaquette dédiée au covoiturage sur le parking de la gare de Sérézin-du-Rhône et auprès des administrations et établissements scolaires du territoire



www.covoituragepaysozon.com

Aménagement du territoire

■ Signature du Partenariat territorial

Le Département du Rhône a souhaité maintenir et développer son soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements, en créant le PACTE : Partenariat avec les collectivités de notre territoire. Cette politique volontariste d'aide aux communes et EPCI s'illustre par la procédure d'appel à projets. La CCPO a ainsi perçu une subvention de 227 000€ pour la réalisation du parking poids lourds et la viabilisation de 5 lots au lieu dit « Bourdonnes » pour la restructuration d'un bassin de rétention au Nord Ouest de la zone du Chapotin à Chaponnay, ainsi que pour la mise en œuvre de son Agenda d'Accessibilité Programmé



■ Projet de couverture de la piscine de Saint-Symphorien-d'Ozon

Diagnostic de l'existant et ébauche de scénarii d'aménagement. Le projet serait trop coûteux en investissement et en fonctionnement.

■ Instruire

Depuis le 1^{er} décembre 2014, la CCPO a mis en place un service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) intégré au Pôle Aménagement et Développement dont l'objectif est d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de Saint-Symphorien d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, Ternay et Communay.

En 2017, le Service ADS a instruit 212 actes soit :

- 91 pour Ternay
- 55 pour Saint-Symphorien-d'Ozon
- 33 pour Sérézin-du-Rhône
- 29 pour Simandres
- 4 pour Communay

En parallèle, le Service ADS assure une veille juridique autour de l'urbanisme (planification, instruction, contentieux...) auprès des communes du territoire.

Promotion et animation du territoire

■ Communiquer

Tout au long de l'année 2017 divers supports de communication ont été diffusés pour promouvoir les actions de la Communauté de communes : Magazine communautaire «Ozon Mag'», le livret associatif «Que faire?», les plaquettes habitat et logement, le rapport d'activités....



■ Développer le Tourisme

Au 1er janvier 2017 la CCPO a pris pour compétence le Tourisme.

De nombreuses actions ont ainsi été mise en place telles que :

- La réalisation d'un état des lieux des atouts du ter-

ritoire en matière de Tourisme, réalisé par un agent en contrat aidé

- L'intégration d'informations touristique par ce dernier sur le site APIDAE

- Une réflexion sur l'édition d'un guide touristique

- La parution de trois plaquettes «Rando» sur les commune de Chaponnay, Communay et Ternay.

- La mise en place d'un réseau de partenaires, tel que : le Comité Départementale de la Fédération Française de Randonnée et Rhône Tourisme.

- La présence de la CCPO et du Syndicat d'Initiative de Ternay à la Bourses aux documents organisé par Rhône tourisme pour l'échange de supports entre professionnels du tourisme.



■ Organiser des événements : «OZON RANDO»

Le dimanche 24 septembre 2017, la CCPO organisait pour la première fois une randonnée gratuite et ludique afin de faire découvrir les richesses de son territoire.

Deux circuits de 4,5 et 10km étaient proposés au départ de la place de la mairie de Communay. Le grand parcours, le plus emprunté, proposait de découvrir le parc du grand clos à Ternay, le bois des Lardières à Sérézin-du-Rhône, les hauteurs de Communay et le cœur de son village. Le petit, adapté aux enfants se limitait à la commune de départ. Un quizz sous forme de balises, ponctuait la randonnée afin de faire connaître les spécificités de notre territoire. Sur la place de la mairie, où se tenait le marché domini-

cal, chacun pouvait se restaurer après l'effort et se documenter sur les circuits de marche et le tourisme alentours. Les stands de nos partenaires tel que la Fédération Française de randonnée, Rhône tourisme et le Syndicat d'initiative de Ternay n'ont pas désempli de la matinée !



■ Entretien nos chemins de randonnée

La CCPO a conventionné avec la Fédération française de randonnée pour que cette dernière parcoure les 150km de chemins de randonnées balisés et répertoriés dans le cartoguide du territoire. Une veille importante, qui permet d'entretenir la qualité de nos parcours pédestres en faisant régulièrement remonter au Département du Rhône, chargé de l'entretien des chemins, tout dysfonctionnement constaté.



■ L'Ecole de Musique du Pays de l'Ozon (EMO)

En 2017, l'EMO a proposé une programmation musicale composée de concerts et spectacles mettant en

scène les élèves de l'école. Des rendez-vous appréciés et attendus qui proposent diverses disciplines : orchestre, chant, éveil musical. Une nouveauté pour la rentrée 2016, avec la création d'ensembles tels que l'atelier chanson, violon dansant, chœur d'enfants...



■ Proposer des salles pour l'accueil des élèves de l'école de musique du Pays de l'Ozon

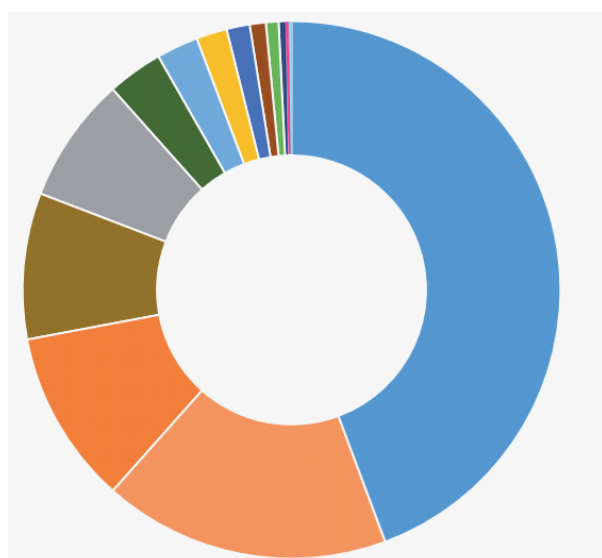
En 2017, les salles mises à disposition par la communes de Ternay au château de la Porte ont été rénovés et le mobilier changé pour proposer une meilleure acoustique et offrir un cadre agréable aux élèves.

Compte administratif 2017

Fonctionnement et investissement hors écriture d'ordre

RECETTES : 23 251 502 €

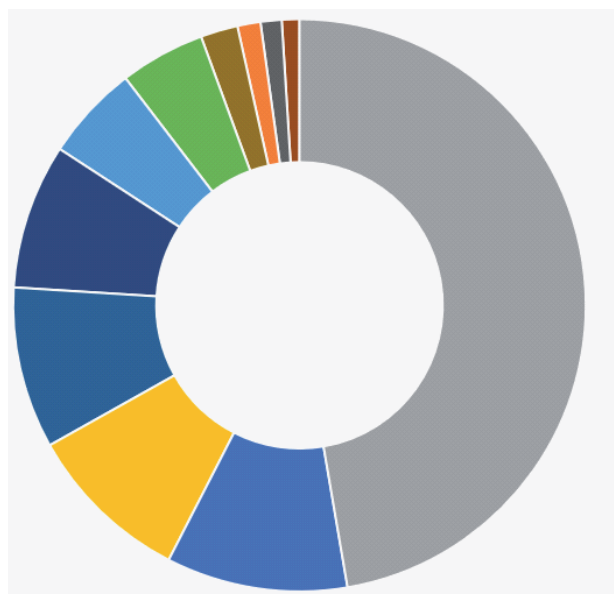
- Fiscalité : 10 307 136€
- Résultat de fonctionnement reporté - Excédent : 4 007 231€
- Dotations : 2 436 035€
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 2 043 830€
- Ordures ménagères : 1 763 762€
- Emprunts travaux de voirie ZI du Chapotin Chaponnay : 775 860€
- Bilan de clôture concession ZAC Val de Charvas à Communay : 584 065€
- Fond de compensation pour la TVA : 429 882€
- Subventions : 323 900 €
- Remboursement budget Annexe de la ZAC Bourdonnes : 223 904€
- Loyer Gendarmerie : 177 456 €
- Diverses (RODP-Sinistres-Indemnités Journalières) : 116 617€
- Remboursement budget Annexe de l'EMO : 45 000€
- Remboursement du CG pour l'utilisation des gymnases des collèges, Diverses : 16 824€





DEPENSES : 17 086 128 €

- Attribution de compensation réservée aux communes membres- FPIC : 8 083 941 €
- Ordures Ménagères : 1 749 015 €
- Voirie : 1 591 632 €
- Développement économique/ Emploi / Transport : 1 560 308€
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 1 401 115€
- Administration Générale / Communication : 922 966€
- Patrimoine / Accessibilité : 822 342 €
- Aménagement du Territoire / Environnement : 359 252€
- Remboursement de la dette : 222 410 €
- Virement au budget annexe : 203 509 €
- Hydraulique / Erosion / Agriculture : 169 638 €





Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

1, rue du Stade

69390 Saint-Symphorien-d'Ozon

Tél. 04 78 02 93 68 - Fax. 04 78 02 40 23

ccpo@pays-ozon.com - www.pays-ozon.com